

JOURNAL DU PAYS-D'ENHAUT



CHÂTEAU-D'ŒX
ROUGEMONT
ROSSINIÈRE



Imprimerie de Château-d'Œx - 026 924 61 22 - info@journaldpe.ch
Route de La Ray 16 - 1660 Château-d'Œx
Editeur - Imprimeur - Rédacteur: Yves Burri.

PARAISSANT LE JEUDI À CHÂTEAU-D'ŒX
Journal d'information indépendant

Annonces noir-blanc (larg. 33 mm) : 50 ct.* le mm (délai mardi 16 h - avec BAT 9 h)
Annonces couleurs (larg. 33 mm) : 100 ct.* le mm (min Fr. 200.-) *TVA 7,7% en sus
Abonnement : 1 an : Fr. 58.- 6 mois : Fr. 32.- 1 fr 20 l'édition (TVA incl.)

CHÂTEAU-D'ŒX - ROSSINIÈRE

Lancement de l'étude de faisabilité pour une fusion

Le projet de fusion entre les communes de Château-d'Œx et Rossinière entre dans sa phase concrète. L'étude de faisabilité a été lancée en juin dernier. Conduite par un comité de pilotage de six personnes, elle devra déterminer si les conditions sont réunies pour aller de l'avant dans le processus de fusion. Un travail qui durera près d'une année.

Les Municipalités de Château-d'Œx et Rossinière annoncent le lancement de l'étude de faisabilité d'une fusion entre les deux communes du Pays-d'Enhaut. Cette démarche fait suite à l'acceptation, fin mars 2021, du préavis d'intention par les législatifs concernés. Pour rappel, l'exécutif de Rougemont n'a pas souhaité se joindre au processus, malgré plusieurs sollicitations en ce sens. «C'est une décision que nous regrettons, relève Jean-Pierre Neff, syndic de Rossinière. Se lancer dans cette réflexion n'oblige à rien.»

Comité de pilotage et groupes de travail

Conduite par un comité de pilotage de six personnes, composé de représentants des deux exécutifs notamment, cette première phase vise à évaluer de façon objective les impacts d'une fusion et voir si cette option fait sens pour les deux parties. À noter que le copil est épaulé dans son travail par Laurent Curchod, délégué cantonal aux fusions de communes, lequel fait l'interface avec le canton et portera une attention particulière sur les questions politique et identitaire. En ce qui concerne la communication, il bénéficie du soutien de l'agence mncommunication, en la personne de Marlène Nerini. L'étude consistera à analyser et identifier les avantages et désavantages éventuels d'une fusion dans des domaines tels que les finances, le tourisme, les services industriels, les routes et forêts, les écoles et la vie associative. Pour ce faire, six groupes de travail ont été mis sur pied, composés d'élus, de chefs de service, d'employés communaux et d'un représentant de l'office du tourisme. «Chaque groupe sera chargé d'établir son propre rapport. Le travail sera conséquent mais nous aurons ainsi une vision très claire des enjeux à venir», commente Éric Grandjean, syndic de Château-d'Œx et président du copil.

Démarche participative

La population damounaise sera associée à ces travaux par le biais de séances d'information et d'ateliers participatifs. Ces derniers auront lieu dans chaque commune entre la fin septembre et

la mi-octobre prochain (voir encadré ci-dessous). Un échange qui permettra de cerner les attentes des citoyens et percevoir leur ressenti quant à une éventuelle fusion. À l'issue de l'étude de faisabilité et du rapport qui en découlera, les deux municipalités décideront si les conditions sont réunies pour aller de l'avant dans le processus de fusion et éventuellement d'entamer la seconde étape: la rédaction d'une convention de fusion et si cette dernière est acceptée par les deux conseils communaux, le vote in fine du corps électoral des deux communes.



L'étude de faisabilité est conduite par un comité de pilotage, épaulé dans son travail par le canton et des mandataires externes. De gauche à droite : Laurent Curchod, délégué cantonal aux fusions de communes, Catherine Pilet, municipale à Rossinière, Jean-Pierre Neff, syndic de Rossinière, Éric Grandjean, syndic de Château-d'Œx, Marlène Nerini, spécialiste en communication, Éric Fatio, municipal à Château-d'Œx.

la communication. La collaboration est étroite également avec la préfecture et les services de l'État. Il est toutefois important de rappeler que si le canton encourage et apporte concrètement son aide dans les projets de fusion, il n'intervient pas dans le processus décisionnel qui est de la stricte compétence des communes et du comité de pilotage.

En quoi le contexte est-il favorable à un projet de fusion dans le Pays-d'Enhaut?

La multiplication des exigences fédérales et cantonales, ainsi que la complexité des dossiers qui en découlent est le principal moteur des fusions de communes en Suisse. Toujours plus de sujets sont en effet discutés et décidés à l'échelon intercommunal afin de répondre aux besoins de la population et aux exigences de notre société. Au cours des dernières décennies, de nombreuses collaborations intercommunales ont été mises sur pied par Château-d'Œx, Rougemont et Rossinière dans différents domaines: école, service du feu, forêts par exemple. Des collaborations qui attestent d'une identité socioculturelle et économique déjà forte entre ces communes. C'est en cela que le contexte est favorable pour étudier la faisabilité d'une fusion.

L'absence de la commune de Rougemont dans cette 1^{re} phase n'est-elle pas regrettable?

La Municipalité de Rougemont n'a pas souhaité prendre part à cette étude de faisabilité, une décision que nous regrettons mais que nous respectons. Les communes sont libres de s'engager ou non dans une étude. Le travail mené par le copil et les groupes techniques aura justement pour objectif de déterminer si une fusion à deux communes est envisageable dans le Pays-d'Enhaut. C'est par ailleurs toute la population damounaise qui est invitée à se rendre aux séances d'information et aux ateliers participatifs pour donner son ressenti.

INVITATION À LA POPULATION

Soirées d'information :

Jeudi 29 septembre à 20 h,
Grande Salle, Rossinière
Jeudi 6 octobre à 20 h,
Grande Salle, Château-d'Œx

Ateliers participatifs :

Lundi 10 octobre, 20 h,
Grande Salle, Rossinière
Jeudi 13 octobre, 20 h,
Grande Salle, Château-d'Œx

Pour des questions d'organisation, la participation aux ateliers participatifs se fait **sur inscription** auprès des communes concernées :

Château-d'Œx, 026 924 22 00 ou
greffe@chateaudoe-admin.ch
Rossinière, 026 924 37 00 ou
commune@rossiniere.ch.

Trois questions à Laurent Curchod, délégué cantonal aux fusions de communes

Quel est votre rôle dans le cadre de cette étude de faisabilité?

Mon rôle est de conseiller et de faciliter la mise en place de l'étude. À ce stade, j'agis comme coordinateur entre le copil, les communes et